

VOS CONTACTS :

Une équipe dédiée en charge de l'accueil temporaire TSA :

Sandrine RIOU : Cadre socio-éducatif FF

sriou@ch-perrens.fr

Magali GOURLAT : Assistante Sociale

mgourlat@ch-perrens.fr

Docteur Rachel TALEB : Médecin généraliste

rtaleb@ch-perrens.fr

Margot MOISSET : Educatrice Spécialisée

mmoisset@ch-perrens.fr

La Direction :

Émérance DUPERTHUY : Directrice

eduperthuy@ch-perrens.fr

Paola COUSIN-SARRETTE : Cadre Socio-éducatif

pcousin@ch-perrens.fr



La MAS «Soleil des Jalles » vous propose 2 places en accueil temporaire TSA

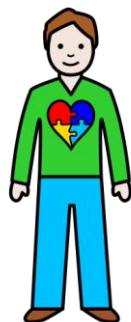


21 Allée de Preuilha
33160 SAINT MEDARD EN JALLES
Tél : 05-57-93-29-70

Un accueil temporaire, Pour quoi faire ?

Pour faire évoluer
le projet de la
personne

Proposer une réponse
aux aidants : pour
simplement un temps de
répit de repos, de
vacances ...



Modalités d'admission :

- Bénéficier d'une décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H) avec orientation MAS en cours de validité.
- Déposer un dossier de demande d'admission par [ViaTrajectoire](#) qui sera étudié en commission d'admission.
- Conformément à la réglementation, un forfait journalier vous sera adressé en fonction du nombre de journées réalisées.

Une visite de l'établissement est possible sur rendez-vous.

Qui sommes-nous ?

Ouvert toute l'année, l'établissement est localisé sur un terrain d'un hectare non loin du centre-ville et de ses commerces, à proximité d'espaces verts et d'équipements sportifs, culturels et scolaires.

Un établissement disposant du personnel formé et spécialisé dans l'accompagnement quotidien des personnes présentant un Trouble du Spectre autistique.



Nous vous proposons :

- Un **accueil temporaire à durée limitée (maximum 90 jours/an)** s'adressant aux personnes en situation de handicap présentant un **Trouble du Spectre Autistique (TSA)**.
- **2 places d'hébergement temporaire.**
- Une équipe socio-éducative, médicale et paramédicale vous accompagnera tout au long de votre séjour.
- Un **projet personnalisé d'Accueil temporaire (PPAT)** sera établi par l'équipe pluridisciplinaire et transmis à la personne ou à son représentant.
- Une formule souple pour s'adapter à toutes les situations.